



# GHEMM

GRUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

Mairie  
de  
Blâmont



## Choix du site de reconstruction de 3H Santé

En coeur de bourg, l'emplacement de l'ancien collège de Blâmont est le site choisi pour la reconstruction de 3H Santé. Ce choix a été validé à l'unanimité par l'ensemble des instances. Il s'agira d'une construction neuve de 150 lits d'EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes) et d'USLD (Unité de soins de Longue Durée), avec pour objectif l'amélioration de l'offre sur le territoire. Cette construction comprendra également un accueil de jour et un PASA (Pôle d'Activité de Soins Adaptés).

Cette action se fait en association avec le projet de vie des résidents. Cette nouvelle construction s'intégrera dans une démarche d'ouverture et de partenariat, d'une part avec les professionnels libéraux du secteur, d'autre part avec les institutions et établissements sociaux et médico-sociaux du territoire.

Par ailleurs, le projet de reconstruction s'accompagne d'une démarche globale de renforcement de l'offre de proximité, notamment avec le développement de consultations avancées (gynécologie, obstétrique, pédiatrie...). En effet l'appartenance de 3H Santé au GHEMM (Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe et Moselle qui réunit 3HS, le CH de Lunéville, le CH de St Nicolas de Port et l'EHPAD de Gerbéviller) facilite le développement de nouvelles activités sur l'Est de la Meurthe-et-Moselle.

En parallèle de cette démarche, des travaux de réhabilitation seront opérés sur le site de Badonviller. L'établissement est en réflexion sur la future utilisation du site de Cirey-sur-Vezouze afin d'y développer une nouvelle activité, en lien avec des partenaires extérieurs.

La phase de programmation va démarrer. Le lancement de l'appel d'offre pour retenir les prestataires du projet se fera au premier semestre 2018, avec pour objectif l'ouverture du nouveau site au printemps 2020.

Le montant total du projet, construction du nouveau site à Blâmont et réhabilitation du site de Badonviller, s'élève à 19,8 millions d'euros. L'opération bénéficie du soutien du Conseil Départemental et de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

François Gasparina

Directeur du Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

Centre Hospitalier de Lunéville - 3H Santé - 6, rue Girardet  
BP 30 206 - 54 300 Lunéville Cedex - 03 83 76 12 12





Mairie  
de  
Blâmont



## Collège hier, Hôpital demain

C'est désormais officiel : le Conseil de Surveillance des établissements hospitaliers 3H a, à l'unanimité, validé le 21 septembre 2017 la reconstruction d'une nouvelle structure hospitalière sur le site du collège de Blâmont.

L'annonce en 2016 de la fermeture du collège avait suscité bien des inquiétudes. Avec la perte d'un établissement perpétuant deux siècles d'enseignement, c'est un peu de l'âme de Blâmont qui disparaît ; mais c'est aussi le devenir de bâtiments anciens, désormais inutiles en plein centre bourg, qui était une préoccupation majeure de la commune depuis octobre 2016.

Lorsqu'en début 2017 la fermeture d'un des établissements hospitaliers 3H est devenue une certitude, avec reconstruction d'une structure nouvelle sur le site de Cirey ou de Blâmont, la commune a immédiatement fait part des opportunités foncières pour cette implantation. Ce n'est cependant qu'en mai 2017, que le site du collège a été privilégié, non pour l'usage des bâtiments actuels, mais pour la proximité du bourg et des services offerts aux résidents de l'établissement. Le nouvel hôpital intercommunal verra donc le jour à Blâmont, après démolition des bâtiments vétustes du collège et reconstruction à neuf.

Une page se tourne, une autre s'ouvre. Les multiples consultations entre la commune, le Groupe Hospitalier de Meurthe-et-Moselle, le Département de Meurthe-et-Moselle, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture et le Syndicat Intercommunal Scolaire, ont permis de finaliser cette opération de grande ampleur dans des délais très courts : nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision unanime... et collégiale.

Thierry Meurant  
Maire de Blâmont

